

**Séance ordinaire mensuelle**  
**Mardi, 13 avril 2021 – 19 h 30**  
**À huis clos captée en visioconférence**

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue
2. Procès-verbaux des 9, 17, 22 et 24 mars 2021 / Adoption
3. Comptes payés, payables et recevables / Approbation
4. Rapport financier et rapport des vérificateurs pour l'année 2020 / Dépôt

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

5. Emprunt temporaire en lien avec le règlement d'emprunt n° 291 décrétant des travaux de réfection des rangs Saint-Charles et du Haut-de-la-Rivière nord et de remplacement d'un ponceau sur le rang Casimir / Autorisation de signature
6. Emprunt temporaire en lien avec le règlement d'emprunt n° 290 décrétant des travaux de reconstruction des infrastructures sur le chemin Saint-François / Autorisation de signature
7. Élections municipales 2021 – Soutien technologique / Octroi d'un mandat
8. Timbreuse – Contrat de location-bail / Autorisation
9. MRC de Rouville – Addenda n° 3 à l'entente du programme de subvention pour l'achat et l'utilisation de couches lavables / Autorisation de signature
10. Office d'Habitation Haute-Yamaska-Rouville – Budget 2021 révisé pour l'ensemble immobilier de Saint-Césaire / Approbation
11. La Maison Victor-Gadbois – Demande de don / Autorisation

**SÉCURITÉ PUBLIQUE ET COUR MUNICIPALE**

**Protection et Secours civil**

12. Poste de lieutenant / Nomination
13. Équipement de décarcération / Acquisition
14. Véhicule utilitaire / Acquisition
15. Transmission d'un appel d'offres par publication sur SEAO pour l'acquisition d'une autopompe / Autorisation

**TRAVAUX PUBLICS**

**Eau potable – Eaux usées / Hygiène du milieu**

16. Bassin de contact - Remplacement de l'automate programmable / Acquisition
17. Bassin de surpression - Remplacement de l'automate programmable / Acquisition
18. Système d'acquisition de données pour les bassins – Remplacement / Acquisition
19. Puits n°s 1, 2 et 5 - Remplacement des entrées électriques / Octroi d'un contrat
20. Stations de pompage – Remplacement des entrées électriques / Octroi d'un contrat
21. Régie d'assainissement des eaux usées Rougemont / Saint-Césaire – États financiers pour l'année 2020 / Adoption

**Voirie**

22. Poste de journalier classe 1 pour les travaux horticoles des espaces verts municipaux (poste saisonnier) / Embauche
23. Services professionnels d'ingénierie - Assistance technique et administrative en 2021 / Octroi d'un mandat
24. Réfection des rangs Saint-Charles et du Haut-de-la-Rivière Nord / Adjudication
25. Réfection des rangs Saint-Charles et du Haut-de-la-Rivière Nord - Surveillance des travaux / Octroi d'un mandat

**Séance ordinaire mensuelle**  
**Mardi, 13 avril 2021 – 19 h 30**  
**À huis clos captée en visioconférence**

---

26. Remplacement d'un ponceau dans le rang Casimir - Surveillance des travaux / Octroi d'un mandat
27. Réfection des rangs Saint-Charles et du Haut-de-la-Rivière Nord et d'un ponceau dans le rang Casimir - Laboratoire pour le contrôle qualitatif des matériaux / Adjudication
28. Installations diverses sur des poteaux d'Hydro-Québec / Demande d'autorisation
29. Union des municipalités du Québec – Regroupement d'achats pour le chlorure de sodium (sel de déglçage) saison 2021-2022 / Octroi d'un mandat

**Cours d'eau**

30. Règlement n° 289-2021 décrétant la tarification des dépenses finales pour les travaux d'aménagement réalisés en 2020 dans le cours d'eau Bissonnette, Branche 4 / Adoption
31. Cours d'eau du Village – Entente de gestion des travaux d'aménagement, d'entretien et de nettoyage avec la MRC de Rouville / Autorisation de signature

**URBANISME**

32. Résolution n° 2020-09-302 – Projet annulé par le demandeur / Abrogation
33. PIIA-09-2021 par M. Étienne Poitras, représentant d'Habitation 360 et mandataire pour la propriétaire Gestion Gilbert Côté inc., lots projetés n°s 6 410 944 à 6 410 946 situés sur l'avenue Brouillette / Demande d'autorisation
34. PIIA-10-2021 par M<sup>me</sup> Anna-Gina Bazinet, mandataire pour la propriétaire Église évangélique Baptiste, lot n° 1 593 134 situé au 163-B, route 112/ Demande d'autorisation
35. PIIA-11-2021 par M<sup>me</sup> Jessica Dubé, propriétaire, lot n° 1 592 392 situé au 1027, avenue Denicourt / Demande d'autorisation
36. Premier projet de résolution autorisant le PPCMOI-01-2021 par Mme Nancy Beauregard, mandataire pour la propriétaire, Gestion J.R. sur les lots projetés n°s 6 434 992 à 6 434 995 situés sur l'avenue Nadeau / Adoption

**LOISIRS, CULTURE et VIE COMMUNAUTAIRE – BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

37. Secteur aquatique 2021 - Grille salariale au 1<sup>er</sup> mai / Approbation
38. Camp de jour 2021 – Modification inscriptions non-résidents / Approbation
39. Terrains de balle-molle – Travaux d'ouverture 2021 / Octroi d'un contrat
40. Jeux d'eau – Plan d'architecture pour aménagement / Octroi d'un mandat
41. Jeux d'eau – Services professionnels d'ingénierie / Octroi d'un mandat
42. Développement des collections des bibliothèques publiques autonomes pour l'année 2021-2022 - Appel de projets / Autorisation et désignation

**Affaires nouvelles**

**Correspondances**

**Période de question écrite**

**Fin de la séance**

**VILLE DE SAINT-CÉSAIRE  
MRC DE ROUVILLE  
PROVINCE DE QUÉBEC**

---

**Règlement n° 289-2021 décrétant  
la tarification des dépenses finales pour  
les travaux d'aménagement réalisés en 2020  
dans le cours d'eau Bissonnette, Branche 4**

---

**Considérant** qu'en vertu des dispositions de l'article 244.1 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ c. F-2.1), une municipalité peut, par règlement, prévoir que tout ou partie de ses services seront financés au moyen d'un mode de tarification;

**Considérant** qu'en vertu de la résolution n° 2018-10-330 du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, il a été résolu que les coûts des travaux dans le cours d'eau Bissonnette, Branche 4, soient répartis en fonction du bassin de drainage devant bénéficier de ces travaux;

**Considérant** que par sa résolution n° 19-02-023, la MRC de Rouville a décrété des travaux d'entretien et de nettoyage du cours d'eau Bissonnette, Branche 4;

**Considérant** que le coût final des travaux d'aménagement réalisés dans l'année 2020 dans le cours d'eau Bissonnette, Branche 4 s'élève à 200,57 \$ tel qu'indiqué dans la résolution de la MRC de Rouville, n° 20-11-211 et sur sa facture n° CRF2000206 datée du 30 novembre 2020.

**Considérant** l'avis de motion régulièrement donné à la séance du Conseil municipal tenue le 9 mars 2021 sous la résolution numéro 2021-03-109;

**En conséquence, il est proposé par**

**Et résolu** d'adopter le règlement intitulé « règlement n° 289-2021 décrétant la tarification des dépenses finales pour les travaux d'aménagement réalisés en 2020 dans le cours d'eau Bissonnette, Branche 4 », et ledit règlement statue et décrète ce qui suit, à savoir:

**ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2**

La quote-part de 200,57 \$ finale établie par la MRC de Rouville pour les travaux d'entretien réalisés en 2020 dans le cours d'eau Bissonnette, Branche 4 est financée au moyen d'un mode de tarification, soit par une taxe foncière répartie en fonction du bassin de drainage devant bénéficier de ces travaux.

**ARTICLE 3**

La tarification aux riverains bénéficiant des travaux est d'une somme de 200,57 \$ pour les riverains bénéficiant des travaux réalisés dans l'année 2020 dans le cours d'eau Bissonnette, Branche 4.

#### ARTICLE 4

Les propriétaires des immeubles désignés à l'annexe "A" intitulé "Répartition finale du coût des travaux réalisés en 2020 dans le cours d'eau Bissonnette, Branche 4" sont assujettis par le présent règlement à la tarification aux riverains bénéficiant desdits travaux, tel qu'il a été décrété par la MRC de Rouville selon sa résolution n° 19-02-023 adoptée le 20 février 2019, et laquelle décrète des travaux d'entretien dans le cours d'eau Bissonnette, Branche 4.

#### ARTICLE 5

Cette tarification est indivisible et payable par le propriétaire d'un immeuble inscrit au rôle d'évaluation. Elle est également assimilée à une taxe foncière imposée sur l'immeuble et est percevable selon les modalités décrétées par le règlement numéro 124 modifiant le règlement numéro 4 et amendements sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales.

#### ARTICLE 6

Le fonds général garantit toujours le financement du poste budgétaire « Amélioration de cours d'eau ».

#### ARTICLE 7

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

\_\_\_\_\_  
Guy Benjamin  
Maire

\_\_\_\_\_  
Isabelle François  
Directrice générale et greffière

Projet de règlement aux élus	: 2021-03-04 et sur le site web 2021-03-05
Projet de règlement déposé	: 2021-03-09 en même temps que l'avis de motion
Avis de motion	: 2021-03-09 sous résolution n° 2021-03-109
Règlement déposé aux élus	: 2021-04-08 et sur le site web 2021-03-09
Adoption	: 2021-04-13 sous résolution n° 2021-04-

Publication en vertu du règlement n° 2018-260 en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019

Affiché à l'Hôtel de Ville  
Avis sur site web de la Ville  
En vigueur:

Règlement n° 289-2021 décrétant la tarification des dépenses finales pour les travaux d'aménagement réalisés en 2020 dans le cours d'eau Bissonnette, Branche 4

**Règlement n° 289-2021  
Annexe A**

Répartition finale des coûts des travaux réalisés dans l'année 2020  
cours d'eau Bissonnette, Branche 4

Répartition en fonction du bassin de drainage devant bénéficier de ces travaux

NOMS	MATRICULES	LOTS	HECTARES	COÛTS
AGRO MAY SENC	4524-79-2397		1,05	175,15 \$
Route		1 594 476	0,15	25,42 \$
<b>Total</b>			<b>1,20</b>	<b>200,57 \$</b>

Règlement pour Adoption